 FORMAT DE demande d’analyse préliminaire  
 D’UNE potentielle proposition d’inscription  
 sur la liste du patrimoine mondial

(conformément au paragraphe 122 des *Orientations*)

* Le format de demande d’analyse préliminaire d’une potentielle proposition d’inscription sur la Liste du patrimoine mondial est disponible en ligne à l’adresse suivante : https://whc.unesco.org/fr/nominations/
* D’autres conseils sur la préparation du format de demande d’analyse préliminaire peuvent être trouvés au chapitre III des *Orientations*.
* Le format de demande d’analyse préliminaire original, complété et signé, en français ou en anglais, doit être envoyé au :   
  **Centre du patrimoine mondial de l’UNESCO**7, place de Fontenoy  
  75352 Paris 07 SP  
  France  
  Téléphone : +33 (0) 1 4568 11 04
* Les États parties doivent également soumettre ces informations au format électronique (clé USB ou par courriel à [wh-nominations@unesco.org](mailto:wh-nominations@unesco.org))

Note : Lors de la préparation de la demande d’analyse préliminaire, les États parties doivent utiliser ce format, en effaçant les notes explicatives.

|  |  |
| --- | --- |
| **FORMAT DE DEMANDE D’aNalyse préliminaire** | **NOTES EXPLICATIVES** |
| **1. IDENTIFICATION DU BIEN PROPOSÉ POUR INSCRIPTION POTENTIEL** | |
| **1.a Pays (et État partie, si différent)** |  |
| **1.b État, province ou région** |  |
| **1.c Nom du bien proposé pour inscription potentiel** | Ne pas dépasser 200 caractères, espaces et ponctuation compris. |
| **1.d Coordonnées de latitude et de longitude** | Dans cet espace, indiquer les coordonnées de latitude et de longitude d’un point au centre approximatif du bien proposé pour inscription potentiel.  Dans le cas d’un bien proposé pour inscription potentiel en série, fournir un tableau indiquant le nom de chaque élément constitutif, sa région et les coordonnées de son point central. |
| **1.e Carte indiquant les caractéristiques/attributs du bien proposé pour inscription potentiel** | Fournir au minimum une carte simple avec une échelle et une légende pour montrer où se trouve le bien proposé pour inscription potentiel et une autre carte indiquant où se trouvent ses principaux attributs et caractéristiques patrimoniales potentiels.  Lorsque des cartes plus détaillées (y compris des fichiers de formes SIG) sont disponibles, elles sont utiles et devraient être inclues. Si des propositions de limites pour le bien et la/les zone(s) tampon(s) existent, fournir les cartes y afférant. |
| **1.f Nom et date de soumission du bien proposé pour inscription potentiel sur la Liste indicative de l’/des État(s) partie(s) concerné(s) tels qu’enregistrés par le Secrétariat** | Indiquer précisément le titre de la soumission de la Liste indicative à laquelle le bien proposé pour inscription potentiel correspond. |
| **1.g Le bien proposé pour inscription potentiel a-t-il reçu des fonds du mécanisme d’assistance internationale ?** | Le cas échéant, exposer brièvement la portée de l’assistance internationale fournie, préciser la date, et inclure toute la documentation relative aux conseils fournis par les Organisations consultatives. |
| **1.h Le bien proposé pour inscription potentiel a-t-il reçu des conseils via le mécanisme du Processus en amont ?** | Le cas échéant, exposer brièvement la portée des conseils reçus, préciser la date, et inclure toute la documentation relative aux conseils fournis par les Organisations consultatives. |
| **1.i Désignations internationales** | Indiquer si le bien proposé pour inscription potentiel est, dans sa globalité ou en partie, internationalement reconnu pour son importance par d’autres conventions et programmes globaux relatifs à la protection du patrimoine culturel et naturel (voir paragraphe 44).  Longueur maximale du texte : 500 mots |
| **2. DESCRIPTION DU BIEN PROPOSÉ POUR INSCRIPTION POTENTIEL** | |
| **2.a Description et historique résumés du bien proposé pour inscription potentiel** | Fournir une brève description du bien proposé pour inscription potentiel, y compris ses principaux attributs/caractéristiques patrimoniales et ses caractéristiques géographiques pertinentes (voir Notes explicatives de la section 2.a de l’annexe 5).  Fournir une brève description historique du bien proposé pour inscription potentiel, y compris les événements marquants et le développement de ses principaux attributs/caractéristiques patrimoniales.  Longueur maximale du texte : 3000 mots |
| **2.b Statut de la recherche et de la documentation historique relative au bien proposé pour inscription potentiel** | Fournir une brève description de l’étendue de la documentation et des recherches pertinentes disponibles concernant le bien proposé pour inscription potentiel, y compris les éléments suivants : quand elles ont commencé, quelles sont leurs sources majeures, si publiées ou non, si des recherches majeures sont en cours, d’éventuelles lacunes identifiées au niveau des connaissances y compris au niveau de la langue dans laquelle les informations sont disponibles. Fournir au moins une référence présentant une bonne description des valeurs patrimoniales du bien proposé pour inscription potentiel.  Longueur maximale du texte : 500 mots |
| **2.c Environnements du bien proposé pour inscription potentiel** | Gardant à l'esprit que les attributs et caractéristiques qui sous-tendent la valeur universelle exceptionnelle potentielle devraient être situés dans le bien proposé pour inscription, décrire les environnements immédiat et plus large (voir paragraphes 104, 112 et 118bis) du bien proposé pour inscription potentiel et comment ils soutiennent la valeur universelle exceptionnelle potentielle (y compris tous les rapports spécifiques avec les valeurs et les attributs du bien proposé pour inscription potentiel).  Longueur maximale du texte : 500 mots |

|  |  |
| --- | --- |
| **3. IMPORTANCE DU BIEN PROPOSÉ POUR INSCRIPTION POTENTIEL** | |
| **3.1.a Importance globale du bien proposé pour inscription potentiel** | Expliquer les raisons pour lesquelles le bien proposé pour inscription potentiel peut être considéré d’une importance globale dans le contexte de la *Convention du patrimoine mondial*.  Longueur maximale du texte : 500 mots |
| **3.1.b Quels critères du patrimoine mondial seraient pertinents pour justifier la valeur universelle exceptionnelle potentielle du bien proposé pour inscription potentiel ?** [voir paragraphe 77 des *Orientations*] :  (i)  (ii)  (iii)  (iv)  (v)  (vi)  (vii)  (viii)  (ix)  (x)  (Cocher la/les case(s) correspondant au(x) critère(s) proposé(s) et fournir une brève explication justifiant le choix de chacun, ne dépassant pas 100 mots pour chaque critère sélectionné.) | |
| **3.2. Stratégie de proposition d’inscription** | |
| **3.2.a Considérez-vous une potentielle proposition d’inscription en série ?**  **Oui/Non** | Si oui, fournir une explication et la logique de l’approche en série.  Longueur maximale du texte : 500 mots |
| **3.2.b Considérez-vous une potentielle proposition d’inscription transfrontalière ou transnationale ?**  **Oui/Non** | Si oui, spécifier si une stratégie de proposition d’inscription est prévue et quelle sera l’approche proposée.  Longueur maximale du texte : 500 mots |
| **3.2.c Considérez-vous de proposer l’inscription de la zone comme paysage culturel ?**  **Oui/Non** | Si oui, fournir une explication et la logique de l’approche (voir paragraphes 47, 47bis et 47ter des *Orientations*).  Longueur maximale du texte : 500 mots |

|  |  |
| --- | --- |
| **4. INTEGRITE** | |
| **4.a Inclusion des attributs dans le bien proposé pour inscription potentiel** | Décrire les principaux attributs/éléments qui seraient inclus dans les limites du bien proposé pour inscription potentiel, pour assurer une compréhension et une expression complète de sa valeur universelle exceptionnelle potentielle.  Y a-t-il des caractéristiques ou attributs importants qui ont été compromis ou perdus dans la zone, tels que des écosystèmes fortement modifiés, des espèces disparues, etc. ? Le cas échéant, fournir des détails.  Pour un bien proposé pour inscription potentiel en série, expliquer comment les éléments constitutifs proposés contribuent à la valeur universelle exceptionnelle potentielle du site dans son ensemble.  Longueur maximale du texte : 750 mots |
| **4.b État de conservation des attributs, et facteurs affectant le bien proposé pour inscription potentiel** | Fournir les informations concernant l’état des attributs du bien proposé pour inscription potentiel, y compris, lorsque c’est pertinent, le tissu physique, les processus et les associations. Le bien proposé pour inscription potentiel est-il actuellement ou potentiellement exposé à des effets négatifs dû au développement et/ou à la négligence ? Comment ces facteurs ont-ils été traités pour supprimer ou réduire leur impact négatif ?  Longueur maximale du texte : 750 mots |
| **5. AUTHENTICITE** [seulement pour les biens potentiels proposés sous les critères (i) à (vi)] | |
| **5.a Attributs et sources d’information** | Décrire comment les attributs concernés expriment de manière véridique et crédible les valeurs mises en avant par les critères proposés (voir paragraphes 79 à 86).  Longueur maximale du texte : 750 mots |
| **5.b Modifications des attributs concernés** | Décrire quel type ou degré de modification des attributs concernés aurait pu réduire leur capacité à soutenir la valeur universelle exceptionnelle potentielle.  Longueur maximale du texte : 750 mots |

|  |  |
| --- | --- |
| **6. CADRE POUR L’ANALYSE COMPARATIVE** | |
| **6.a Approche proposée pour l’analyse comparative** | Résumer les principaux facteurs considérés comme nécessaires à prendre en compte pour développer une analyse comparative pertinente par rapport à la valeur universelle exceptionnelle potentielle du bien proposé pour inscription potentiel.  Dans cette section, résumer brièvement les principaux éléments du cadre comparatif qui sont considérés nécessaires de développer (tel que le contexte biogéographique ou géoculturel, ou le type spécifique de phénomène naturel ou culturel que le bien proposé pour inscription potentiel représente).  Longueur maximale du texte : 1500 mots |
| **6.b Comparaison avec d’autres biens ou sites similaires** | Énumérer les zones comparables les plus pertinentes qui ont été considérées concernant le bien proposé pour inscription potentiel (y compris indiquer quels sont les biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, sur les Listes indicatives, ou plus largement les sites comparables les plus pertinents).  Décrire brièvement en quoi le bien proposé pour inscription potentiel serait différent des biens déjà inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, ou des sites inclus sur les Listes indicatives ou d’autres sites.  Longueur maximale du texte : 1000 mots |
| **6.c Sélection des éléments constitutifs pour les biens proposés pour inscription potentiels en série** | Dans le cas des biens proposés pour inscription potentiels en série, fournir les détails de l’approche adoptée pour la sélection des éléments constitutifs et la logique de sélection.  Longueur maximale du texte : 500 mots |
| **6.d Lacunes et patrimoine sous-représenté sur la Liste du patrimoine mondial** | Identifier si le bien proposé pour inscription potentiel correspond à une lacune spécifique, ou une zone ou un thème sous-représenté(e) sur la Liste du patrimoine mondial, et comment il pourrait contribuer à constituer une Liste du patrimoine mondial plus équilibrée et représentative.  Indiquer si le bien proposé pour inscription potentiel est mentionné dans l’une des études thématiques des Organisations consultatives.  Longueur maximale du texte : 500 mots |
| **7. PROTECTION ET GESTION** | |
| **7.a Statut de protection** | Décrire les mesures législatives et réglementaires en vigueur au niveau national et local.  Décrire toutes les mesures de protection qui s’appliquent aux environnements immédiat et plus large du bien proposé pour inscription potentiel.  Longueur maximale du texte : 500 mots |
| **7.b Statut de gestion** | Dans le cas où un système de gestion est en place, ou est envisagé, pour la conservation du bien proposé pour inscription potentiel, fournir une brève description de son organisation, de ces priorités, des mesures de conservation et de l’adéquation des ressources disponibles (en termes de capacités et de ressources financières).  Dans le cas où le bien proposé pour inscription potentiel a déjà un plan de gestion, ou tout autre système de gestion documenté, joindre une copie de la version la plus récente.  Dans le cas d’un bien proposé pour inscription potentiel en série, préciser si un cadre de gestion global pour tous les éléments constitutifs est déjà en place ou envisagé.  Longueur maximale du texte : 500 mots |
| **7.c Implication des peuples autochtones et des populations locales** | Si le bien proposé pour inscription potentiel est susceptible d'affecter les terres, les territoires ou les ressources de peuples autochtones et/ou de populations locales, expliquer comment ils sont représentés et dans quelle mesure ils ont participé à la préparation de la Liste indicative et de la demande d’analyse préliminaire (voir paragraphes 64 et 123). Démontrer, le cas échéant, que le consentement libre, préalable et éclairé des peuples autochtones a été obtenu en rendant notamment la proposition d'inscription planifiée accessible au public dans les langues appropriées et en tenant des consultations et échanges publics.  Longueur maximale du texte : 500 mots |
| **7.d Questions et enjeux clés complémentaires** | Décrire tous les enjeux ou difficultés qui ont été identifiés à ce jour, dans le cadre d’une possible proposition d’inscription sur la Liste du patrimoine mondial, ou tout domaine spécifique pour lequel des conseils sont nécessaires dans la démarche d’une proposition d’inscription potentielle.  Longueur maximale du texte : 500 mots |

|  |  |
| --- | --- |
| **8. COORDONNEES DES AUTORITES RESPONSABLES** | |
| **8. Nom et coordonnées de l’institution/agence/organisation locale officielle** | Institution/Agence/Organisation : Adresse : Tél. : Courriel : Adresse Internet : |

|  |  |
| --- | --- |
| **9. SIGNATURE** | |
| **9. Signature au nom de l’État Partie** | La demande d’analyse préliminaire doit se terminer par la signature du/de la fonctionnaire ayant pleins pouvoirs pour le faire au nom de l’État partie. |